

Délibération n° 2011-06-27-23

 PREFECTURE DE LA HAUTE-S.
 Bureau de l'Organisation Adm.

7 6 JUIL. 2011

ANNEXE

OBJET : PSADER

Animation du PSADER : Demande de financement

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 21

Date de la convocation : 20/06/2011

Date retour Préfecture :

Affichée du au

Le 27 juin 2011 à 18 heures 30,

Le Comité Syndical du S.I.G.A.L., dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, au siège du S.I.G.A.L. à Rumilly (74150), sous la Présidence de M. Pierre BLANC, Président du S.I.G.A.L.

Présents :

M. Philippe HECTOR – Mme Sylvia ROUPIOZ – M. Jacques COPPIER – M. Roland LOMBARD – Mme Martine MANIN – M. Henri BOUCHET (suppléant de M. Bernard GAY) – M. Pierre BECHET – M. Marcel THOMASSET – Mme Viviane BONET – M. Pierre BLANC (qui a reçu pouvoir de M. Christian HEISON) – M. Maurice POPP – Mme Evelyne DEPLANTE – Mme Valérie SOLDAN (suppléante de Mme Hélène.BUVAT) – M. Jean-Claude MARTIN – M. François ABEL – M. Georges DUPASSIEUX – M. Roland DALEX – M. Jean-Claude GUERRAZ – M. Alain COLLINET – Mme Fabienne DULIEGE

Excusés :

M. Hervé TEYSSIER – M. Joseph PERISSIER – M. Jean-Marc PELCE – M. Bernard GAY (suppléé par M. Henri BOUCHET) – M. Christian HEISON (qui a donné pouvoir à M. Pierre BLANC) – M. Marcel BOUVIER – M. Bernard BONNAFOUS – M. Jean-Michel AVON – Mme Hélène BUVAT (suppléée par Mme Valérie SOLDAN) – M. Jean-Louis DUBOIS – M. Jean-Pierre BUGUET – M. Jean-Pierre BUGUET – M. Alain BAUQUIS (suppléé par Mme Fabienne DULIEGE) – M. Pierre FROELIG – M. Jean-Jacques GUINOT

Madame Viviane BONET a été élue secrétaire de séance
Rapporteur : M. Pierre BECHET

Conformément à la fiche action 49.1 et à la volonté de la Région d'avoir une animation spécifique du PSADER, le SIGAL s'est organisé pour assurer cette animation. Suite au bilan de l'année écoulée pendant laquelle 2 techniciens étaient en charge de cette animation, il est proposé de recentrer la mission sur une seule personne pour 20% de son temps.

VU Les missions, confiées à la chargée de missions du SIGAL : La coordination des partenaires agricoles ; Le suivi administratif et financier des actions du volet agricole, forestier et développement rural ; Le rôle d'interface avec les services de la Région

VU le budget prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Frais de personnel	4335 €	Subvention Région Rhône Alpes (37%)	2412 €
Frais de gestion	2184.72 €	SIGAL (63%)	4107.72 €
TOTAL	6519.72€	TOTAL	6519.72 €

ENTENDU l'exposé de Pierre BECHET

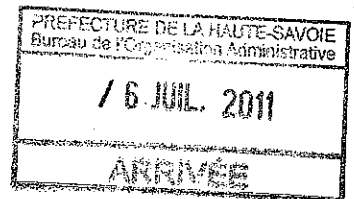
LE COMITE SYNDICAL, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Président à solliciter la subvention pour l'animation du PSADER à la Région Rhône- Alpes

Ainsi délibéré,

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour Extrait Conforme,



Le Président,

Pierre BLANCI

